

# CREIL

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 7 mars 2012

### L'agenda 21 creillois reconnu au niveau national !

L'Agenda 21 creillois vient d'être reconnu « Agenda 21 local France » par le Ministère de l'Ecologie, du développement durable, des transports et du logement.

Dans un courrier officiel du Ministère, il est indiqué que cette reconnaissance, prononcée pour trois ans, permet de souligner la qualité du projet porté par le territoire de Creil et d'encourager à poursuivre cette démarche, dans une dynamique d'amélioration continue.

Cette décision résulte d'une double analyse du projet de la Ville de Creil, reposant sur une expertise au regard du cadre de référence national des agendas 21 locaux, ainsi que sur l'avis de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement et du préfet de département.

L'agenda 21 creillois sera prochainement référencé sur le site du Ministère, parmi les projets reconnus lors de la 6<sup>e</sup> session :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-dispositif-de-reconnaissance.html>



Contact presse : Stéphanie POISSON

03.44.29.50.58

stephanie.poisson@mairie-creil.fr

C'est maintenant !  
www.creil.fr

LA VILLE  
CREIL  
OISE-PICARDIE